

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 15 septembre 2026 à 13 h 30.

NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ DE BONS SOINS AUX ANIMAUX (CBSA)

CONSIDÉRANT l'article 70 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique de bons soins aux animaux;

CONSIDÉRANT les résolutions 2020-CE619-03.04-R5913 (25 septembre 2020), 2022-CE640-03.08-R6123 (13 septembre 2022) et 2024-CE658-03.07-R6300 (10 septembre 2024) nommant au comité de bons soins aux animaux Vincent Fugère, professeur au Département des sciences de l'environnement, à titre de professeur ayant de l'expérience dans le domaine des soins et de l'utilisation des animaux;

CONSIDÉRANT la résolution SE-26-181-06 (28 mai 2026) du Département des sciences de l'environnement recommandant le renouvellement du mandat de monsieur Vincent Fugère, professeur au Département des sciences de l'environnement, au comité de bons soins aux animaux;

CONSIDÉRANT la résolution CBSA-26-171-06.03 (17 juin 2026) du comité de bons soins aux animaux recommandant le renouvellement du mandat de Vincent Fugère, à titre de membre professeur ayant de l'expérience dans le domaine des soins et de l'utilisation des animaux;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-CE655-03.06-R6260 (9 avril 2024) nommant au comité de bons soins aux animaux Jocelyne Guy, à titre de personne représentant les intérêts et les préoccupations de la collectivité, n'étant pas impliquée dans l'utilisation d'animaux pour la recherche, l'enseignement ou les tests, pour un deuxième mandat débutant le 9 avril 2024 et se terminant à la date de la réunion de la commission des études d'avril 2026;

CONSIDÉRANT la démission de Jocelyne Guy, à titre de personne représentant les intérêts et les préoccupations de la collectivité, n'étant pas impliquée dans l'utilisation d'animaux pour la recherche, l'enseignement ou les tests, le 4 août 2025;

CONSIDÉRANT la résolution CBSA-26-172-06.1 (2 septembre 2026) du comité de bons soins aux animaux recommandant la nomination de madame Judith Turcotte, à titre de personne représentant les intérêts et les préoccupations de la collectivité, n'étant pas impliquée dans l'utilisation d'animaux pour la recherche, l'enseignement ou les tests, pour un premier mandat d'une durée de deux ans;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-CE658-03.07-R6300 (10 septembre 2024) nommant Michel Demers, technicien en santé animale, comme membre du comité de bons soins aux animaux (membre d'office) à titre de représentant du personnel technique impliqué dans le soin et l'utilisation des animaux, pour un mandat de deux ans débutant le 10 septembre 2024 et se terminant à la date de la réunion de la commission du mois de septembre 2026;

CONSIDÉRANT le mandat de représentant du personnel technique impliqué dans le soin et l'utilisation des animaux laissé vacant par la fin du mandat de Michel Demers;

CONSIDÉRANT la proposition faite par Dre Patricia Lauzon, directrice des évaluations au Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) lors de la visite d'évaluation et de certification en mai 2021, de mettre en place une rotation des personnes provenant du personnel technique de l'animalerie siégeant au comité de bons soins aux animaux afin que tous et toutes puissent avoir une connaissance actuelle des aspects éthiques de la recherche avec des animaux;

CONSIDÉRANT la résolution CBSA-26-171-06.02 (17 juin 2026) du comité de bons soins aux animaux recommandant la nomination de Nadia Desnoyers, à titre de représentante du personnel technique impliqué dans le soin et l'utilisation des animaux, pour un mandat d'une durée de 2 ans;

CONSIDÉRANT que, depuis le 14 mars 2019, Dre Dorine Gilbert est membre du comité de bons soins aux animaux, à titre de vétérinaire consultant (membre d'office);

CONSIDÉRANT que, depuis le 3 septembre 2014, Fanny Longpré, adjointe au doyen au Décanat de la recherche et de la création, est membre du comité de bons soins aux animaux, à titre de responsable de l'animalerie (membre d'office);

CONSIDÉRANT les avis du doyen de la recherche et de la création et du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de renouveler le mandat de Vincent Fugère, professeur au Département des sciences de l'environnement, comme membre du comité de bons soins aux animaux, à titre de professeur ayant de l'expérience dans le domaine des soins et de l'utilisation des animaux pour un quatrième mandat de deux ans débutant le 15 septembre 2026 et se terminant le 14 septembre 2028;

2. de nommer Judith Turcotte, comme membre du comité de bons soins aux animaux, à titre de personne représentant les intérêts et les préoccupations de la collectivité, n'étant pas impliquée dans l'utilisation d'animaux pour la recherche, l'enseignement ou les tests, pour un premier mandat de deux ans débutant le 15 septembre 2026 et se terminant le 14 septembre 2028;

3. de nommer Nadia Desnoyers, technicienne en santé animale animalière, comme membre du comité de bons soins aux animaux, à titre de représentante du personnel technique impliqué dans le soin et l'utilisation des animaux (membre d'office), pour un mandat de deux ans débutant le 15 septembre 2026 et se terminant le 14 septembre 2028;

4. de renouveler les mandats des membres d'office, Dre Dorine Gilbert et Fanny Longpré pour un mandat de deux ans débutant le 15 septembre 2026 et se terminant le 14 septembre 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

Me Éric Hamelin
Secrétaire général